

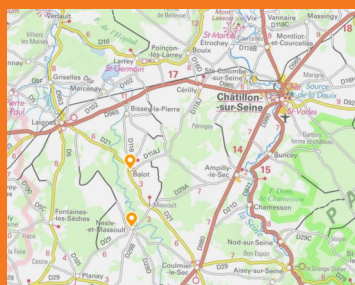


Plantons DES haies



PROGRAMME

Journée d'échanges Règlementation Financements



LOCALISATION

Salle communale, 3 place de l'église, Nesle-et-Massoult (21)

DATE

Le jeudi 27 janvier 2022
9h-17h

CONTACT :

Perrine LAIR
Alterre BFC
p.lair@alterrebfc.org
03 80 68 44 30
www.alterrebourgognefrancheco
mte.org

La 2e journée dans le cadre du programme Plantons des haies et du réseau Bocag'haies de Bourgogne-Franche-Comté, est consacrée aux volets administratifs et réglementaires de la haie.

Programme

9h : Accueil café en salle

9h30 : Appui aux structures d'appui Plantons des haies :

- Études de cas et montage d'un dossier de A à Z.
- Échanges de pratiques

10h30 : Balot : Visite de truffière – Daniel Gheeraert (*propriétaire*) et Séverine Le Bot Humblot (*Chargée de mission Trufficulture BFC à la Chambre d'agriculture*)

Présentation des plantations de la commune – Cédric Gheeraert (*Maire de Balot*)

12h : Repas au restaurant L'Auberge de la Baume - Place de l'église à Balot

14h : Retour en salle à Nesle-et-Massoult

Règlementation en matière de plantation, d'entretien et de préservation des haies

- La haie dans le Code de l'environnement – Sophie Daucourt (*Chargée d'appui technique en police de l'eau et de la nature DREAL*)
- Mise en œuvre de la réglementation : Jean-Yves Olivier (*Chef du service police / Adjoint au directeur régional OFB*)
- La haie dans la PAC 2023 – Céline Eudes (*Adjointe à la cheffe du bureau des Aides Directes DDT21*)

16h : Comment s'y retrouver dans les dispositifs de financements ? Présentation d'un outil de synthèse – Perrine LAIR (*Chargée de mission Plantons des haies Alterre BFC*)

16h30 : Bilan du Programme régional "Bocages et paysages"

- Montant des aides et projets financés – Didier Dalançon (*Conseil régional BFC*)
- Synthèse des visites de projets après réalisation – Marie-Astrid Lombard (*Chargée de missions biodiversité/agroécologie Fédération régionale des chasseurs BFC*) et Nadia Baruch (*Technicienne Centre régional de la propriété forestière*)

Fin 17h

Pass sanitaire obligatoire pour participer, vêtements adaptés pour l'extérieur et la saison !

